

Tarification Sociale - Tutoriel bénéficiaire

Bénéficiaire de la Tarification Sociale pour la restauration et l'hébergement dans mon lycée

Bienvenue dans le manuel d'utilisation de notre portail de recours à la tarification sociale. Ce guide a été conçu pour aider les bénéficiaires (élève et familles) à naviguer facilement sur le portail MonResto&co afin d'y déposer leur dossier et d'obtenir le tarif adapté à leur situation.

La Tarification Sociale est un dispositif mis en place par la Région Centre Val de Loire pour adapter le coût des repas et de l'hébergement des élèves en fonction des ressources financières des familles. Elle vise à garantir un accès équitable et abordable à tous les élèves.

Notre plateforme en ligne, MonResto&co, facilite ce processus en offrant aux familles un espace sécurisé où elles peuvent soumettre leurs informations fiscales et personnelles afin de déterminer le tarif applicable.

Dans ce manuel, vous trouverez toutes les informations nécessaires pour :

- Créer votre dossier,
- Choisir le mode de déclaration des revenus correspondant à votre situation (différentes méthodes de transmission des informations fiscales et de situation personnelle sont possibles),
- Suivre l'évolution de votre dossier à travers les différents statuts possibles,
- Finaliser votre demande en toute simplicité.

Nous espérons que ce guide vous sera utile pour bénéficier de la Tarification Sociale. Si vous avez des questions ou besoin d'aide supplémentaire, notre équipe est à votre disposition pour vous accompagner via l'assistance en ligne que vous retrouverez dès la page d'accueil de MonResto&co.

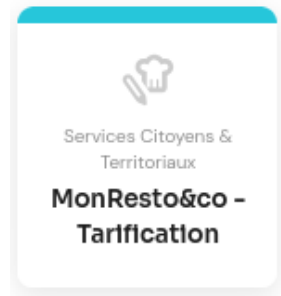
SOMMAIRE DU DOCUMENT

- Page d'accueil : 3
- Déposer son dossier..... 4
- Le choix du mode de déclaration des revenus 6
 - Choix 1 : automatiquement à partir du service des impôts ou France Connect 6
 - Choix 2 : en transmettant vos informations fiscales et de votre avis d'imposition 8
 - Choix 3 : sans avis fiscal, votre situation ne vous permet pas de fournir ce document..... 9
 - Choix 4 : en refusant d'utiliser vos données fiscales 10
- Validation du dossier et envoi : 11
- Les différents états de dossiers : 12
 - Dossier en cours de traitement : 12
 - Dossier validé : 13
 - Dossier à corriger : 13
- L'assistance en ligne : 15

- Se connecter à MonResto&co :

L'accès à "MonResto&co" se fait via le portail ENT de l'élève bénéficiaire ou de son responsable vous devez donc vous connecter avec les identifiants de l'élève ou de son responsable.
Une fois connecté, aller sur la page des services.

Cliquez ensuite sur la brique **MonResto&co - Tarification** dans votre ENT.



Vous arrivez alors sur la page d'accueil du site. La date limite pour déposer votre dossier de recours à la Tarification Sociale est indiquée sur l'accueil.



- **Déposer son dossier**

Renseignement des informations du bénéficiaire et du responsable fiscal :

Après avoir cliqué sur « Calculer mon tarif » sur la page d'accueil ou sur l'onglet « Mon dossier » en haut de la page d'accueil, vous arrivez sur une page de texte contenant entre autres les informations du Règlement Général de Protection des Données.

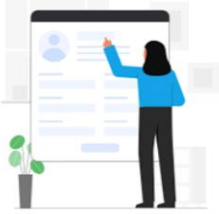
Avant de commencer les démarches de recours à la Tarification Sociale, nous vous conseillons de lire ces informations et de vous munir de votre avis fiscal, cliquez ensuite sur "Calculer mon tarif" pour continuer.

Ma démarche en quelques clics

 Pour finaliser votre demande, vous aurez besoin des coordonnées du responsable fiscal de l'élève, de votre **avis d'imposition** ou tout autre document justifiant de votre situation.

 Nous vous invitons à remplir votre dossier dès maintenant en cliquant sur le bouton ci-dessous. Il vous suffit de suivre les instructions simples pour soumettre toutes les informations nécessaires.

 Nous sommes là pour vous aider tout au long du processus et si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous [contacter](#).



Information RGPD

Les informations recueillies par la Région Centre-Val de Loire dans ce formulaire sont destinées au calcul et à la gestion de la tarification sociale de la restauration scolaire. Ces données sont destinées à un usage interne selon les habilitations répondant aux besoins métier. Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités du traitement. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement que vous pouvez exercer en vous adressant au Délégué à la Protection des Données de la Région Centre-Val de Loire : contact.rgpd@centrevallodeloire.fr. Vous pouvez par ailleurs saisir la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) 3 place de Fontenoy - TSA 80715 7533 PARIS CEDEX 07 de toute réclamation concernant la façon dont la Région Centre-Val de Loire traite vos données personnelles. Pour plus d'information sur les finalités et la base légale de ce traitement, sur les destinataires et les durées de conservation de vos données, ainsi que sur vos droits, vous pouvez consulter nos mentions complètes ici.

Calculer mon tarif

Vous arrivez sur à la première étape de constitution de votre dossier. Certaines informations du compte ENT de l'élève, nécessaires à la constitution du dossier, sont déjà renseignées.

Il vous est demandé de renseigner les informations relatives au responsable fiscal. C'est-à-dire les coordonnées de la personne qui porte l'élève sur son avis fiscal.

Lorsque tous les champs sont renseignés, cliquez sur “continuer” pour passer à l’étape de renseignements des données fiscales.

Coordonnées

Informations fiscales

Résumé

1

2

3

Élève

Nom*

NORD

Prénom*

GILLES

Date de naissance*

30/08/2004

Établissement*

[DEMO] 0180000X - DEMO - 0450822Xx

Mail

cedric.vantourout@ianord.com

* Les champs marqués par un astérisque sont obligatoires. S'ils ne sont pas complétés, votre dossier ne pourra pas être validé.

Responsable fiscal ⓘ

Nom*

Nom

Prénom*

Prénom

Mail* ⓘ

mail@mail.fr

Confirmation de l'adresse mail*

mail@mail.fr

Téléphone ⓘ

Téléphone

* Les champs marqués par un astérisque sont obligatoires. S'ils ne sont pas complétés, votre dossier ne pourra pas être validé.

Continuer

Renseignement des données fiscales / informations sur le revenu :

Quatre méthodes de transmission d'informations vous sont proposées. Celles-ci sont détaillées dans le paragraphe suivant.

Nous vous invitons à prendre le temps de regarder ces 4 méthodes afin d'identifier celle répondant à votre situation.

Je calcule mon tarif

Voir la grille tarifaire

☐  **Choix n°1 : automatiquement à partir du service des impôts**
☒  Choix recommandé - 5 minutes - validation instantanée

☐  **Choix n°2 : en transmettant mes informations fiscales**
 15 minutes - validation par l'établissement sous 1 mois

☐  **Choix n°3 : sans avis fiscal, ma situation ne me permet pas de fournir ce document**
 15 minutes - validation par l'établissement sous 1 mois

☐  **Choix n°4 : en refusant d'utiliser mes données fiscales**

* Les champs marqués par un astérisque sont obligatoires. S'ils ne sont pas complétés, votre dossier ne pourra pas être validé.

• Le choix du mode de déclaration des revenus

Choix 1 : automatiquement à partir du service des impôts ou France Connect

Il s'agit de la modalité recommandée. Cette méthode permet d'interroger la base de données nationale des impôts de manière sécurisée et de n'utiliser les données que le temps nécessaire au calcul de la tranche tarifaire. En effet, les données du revenu fiscal et du nombre de parts ne seront pas stockées et donc ne seront donc pas visibles par les lycées ou tout autre intervenant. Seules les données relatives au responsable fiscal et à la tranche affectée seront conservées.

Je calcule mon tarif

Voir la grille tarifaire

Choix n°1 : automatiquement à partir du service des impôts
 Choix Recommandé - 5 minutes - validation instantanée

Plus d'informations sur <https://api.gouv.fr/les-api/impot-particulier>. Je me connecte avec FranceConnect, FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne.

S'identifier avec FranceConnect

Qu'est-ce que FranceConnect ?

2

S'identifier avec mon numéro fiscal

Date de naissance du référent fiscal de l'élève*

jj/mm/aaaa

1

Numéro fiscal du référent fiscal de l'élève*

Confirmer

Méthode 1 :

Pour vous identifier, il vous suffit de renseigner la date de naissance et le numéro fiscal du responsable fiscal renseigné en page précédente puis de cliquer sur continuer. La base de données des impôts est alors interrogée pour vous attribuer votre tranche tarifaire. Pour que cela fonctionne, les informations renseignées dans le formulaire de demande d'informations (nom, prénom et date de naissance du responsable fiscal) doivent correspondre exactement aux informations connues au service des impôts.

Méthode 2 :

En cliquant sur le bouton FranceConnect, vous pouvez utiliser les services suivants qui sont proposés pour vous authentifier :

Connexion en cours sur REGION CENTRE VAL DE LOIRE

Choisissez un compte pour vous connecter :

impots.gouv.fr

Assurance Maladie

L'Identité Numérique

MSA

YRIS

FRANCE IDENTITE

trustme

Revenir sur REGION CENTRE VAL DE LOIRE

Une fois que vous vous êtes authentifié, vous serez redirigé sur le site Monresto&co pour terminer votre dossier.

ATTENTION : il faut cliquer sur “continuer” en bas de page et poursuivre vers la dernière étape de validation de votre dossier.

Nous vous conseillons ce choix de transmission qui est le plus simple et instantané. Notez tout de même que les outils d'accès au self et le porte-monnaie électronique recevront l'information de votre tarif après un délais de quelques jours à une semaine.

Choix 2 : en transmettant vos informations fiscales et de votre avis d'imposition

Nous vous conseillons le recours à la base de données nationales des impôts qui est instantané et vous offre une meilleure confidentialité de vos données. Toutefois, si la première méthode ne fonctionnait pas ou si vous ne souhaitiez pas y recourir, vous avez la possibilité de déclarer manuellement vos informations et de transmettre votre avis d'imposition. Dans ce cas à l'ouverture de la fenêtre vous proposant de penser au choix n°1, choisissez “retour au choix 2”.

Avez-vous pensé au choix n°1 ?

Avec le choix n°1, votre tranche tarifaire est automatiquement déterminée en quelques minutes seulement à partir de votre situation fiscale. Il suffit d'avoir une situation fiscale à jour et de connaître votre numéro fiscal.



Retour au choix 2

Passer au choix 1

A noter que cette méthode de transmission nécessite une vérification de la part de votre établissement et implique donc un délai de traitement.

Vous devez renseigner les données fiscales du responsable fiscal de l'élève et ajouter votre avis d'imposition N-1 dans l'encart pièce justificative.

Attention, il est impératif que les informations concernant votre identité, numéro fiscal, revenu fiscal et nombre de parts soient les mêmes sur l'avis d'imposition que celles renseignées dans le formulaire.

- ☒ **Choix n°2 : en transmettant mes informations fiscales**
15 minutes - validation par l'établissement sous 1 mois

Afin de définir la tranche adaptée à votre situation fiscale, il est nécessaire de renseigner les informations demandées ci-dessous et de joindre votre dernier avis d'imposition pour contrôle.

Responsable fiscal ⓘ

Nom du responsable fiscal

Prénom du responsable fiscal

Informations fiscales

Année de déclaration

Nom de naissance du responsable fiscal*

Revenu fiscal de référence* ⓘ

Nombre de part(s) fiscale(s)* ⓘ

Pièce justificative*

Numéro fiscal* ⓘ

Veuillez sélectionner un fichier au format PDF, JPG, JPEG ou PNG, avec une taille maximale de 20 Mo.

ATTENTION : il faut cliquer sur "continuer" en bas de page et poursuivre vers la dernière étape de validation de votre dossier.

Choix 3 : sans avis fiscal, votre situation ne vous permet pas de fournir ce document

Vous ne disposez pas de numéro fiscal et ne pouvez donc pas utiliser l'un des deux choix précédemment décrits. Vous êtes, par exemple, nouvellement arrivé sur le territoire ou encore mineur isolé.

Nous vous invitons à consulter la FAQ, via le lien présent en pied de page sur le site MonResto&co, intitulé Aides et Ressources, à votre disposition si vous pensez être dans cette situation.

Si vous êtes dans ce cas, vous pouvez sélectionner ce choix 3 pour expliquer votre situation et joindre tout document pouvant en justifier.

Cette méthode de transmission nécessite une vérification de la part de votre établissement et nécessite donc un temps pour le traitement.

Choix n°3 : sans avis fiscal, ma situation ne me permet pas de fournir ce document

15 minutes - validation par l'établissement sous 1 mois

Si vous ne disposez pas encore d'avis d'imposition, votre dossier devra être étudié directement par l'établissement. Si vous êtes dans ce cas, nous vous remercions de bien vouloir nous communiquer toutes informations et documents permettant de justifier de votre situation.

Veuillez indiquer ici, les raisons qui vous empêchent de fournir un avis fiscal

Pièce justificative

Sélectionnez votre pièce jointe



Quelles pièces justificatives puis-je envoyer ?

Veuillez sélectionner un fichier au format PDF, JPG, JPEG ou PNG, avec une taille maximale de 20 Mo.

Vous devez décrire votre situation dans le champ prévu à cet effet (veuillez indiquer uniquement les informations utiles à l'instruction de votre dossier) et joindre une ou plusieurs pièces justificatives. Pour savoir quelles pièces justificatives envoyer, cliquer sur "Quelles pièces justificatives puis-je envoyer ?" Votre dossier sera alors étudié par votre établissement et ce dernier vous attribuera une tranche en fonction des éléments fournis et de votre situation.

ATTENTION : il faut cliquer sur "continuer" en bas de page et poursuivre vers la dernière étape de validation de votre dossier.

Choix 4 : en refusant d'utiliser vos données fiscales

Si vous ne souhaitez pas transmettre vos informations fiscales, la tranche la plus haute sera appliquée à votre dossier pour l'année scolaire en cours.

Vous pourrez modifier votre demande tant que la date de limite de dépôt de dossier (visible en page d'accueil) n'est pas dépassée. Une fois la campagne terminée, vous ne pourrez pas revenir sur votre choix.

Choix n°4 : en refusant d'utiliser mes données fiscales



Votre tranche : Tranche 4

En choisissant le refus de transmission la tranche maximale est appliquée. Celle-ci sera définitivement attribuée pour l'année scolaire en cours si vous validez le dossier



ATTENTION : il faut cliquer sur "continuer" en bas de page et poursuivre vers la dernière étape de validation de votre dossier.

• **Validation du dossier et envoi :**

Lorsque vous avez choisi votre mode de transmission et que vous avez cliqué sur « Continuer », un résumé de votre dossier s'affiche.

Nous vous invitons à le vérifier consciencieusement et à prendre connaissance des engagements demandés. Enfin, vous pourrez valider la transmission de vos données :

- ☐ Je certifie avoir pris connaissances des [engagements en matière de gestion des données personnelles](#)
- ☐ Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur cette déclaration
- ☐ Je reconnais être informé que les renseignements portés sur cette déclaration permettent de m'affecter une tranche tarifaire valable pour l'année en cours
- ☐ Je reconnais être informé(e) qu'une vérification de l'exactitude de mes déclarations et de l'authenticité des documents produits à l'appui de ma demande, peut être effectuée dans le cadre de l'exercice du droit de communication prévu par [les articles 441-7](#)

Un message de confirmation apparaît pour valider la prise en compte de votre dossier et vous recevez également un e-mail de confirmation à l'adresse du responsable fiscal renseignée.



Dossier envoyé !

Vous pouvez télécharger le récapitulatif de votre demande dans votre espace Mon Dossier.

Voir mon dossier

Lorsque vous êtes sur l'onglet "Mon dossier" vous pouvez télécharger l'état d'avancement de votre dossier au format PDF en cliquant sur "Consulter mon dossier" puis sur "Télécharger".

Gilles Nord Envoyé le 12/05/2025

Actuellement en tranche 4

Envoyé En cours Dossier validé

1

2

3

Consulter mon dossier
>

Historique des demandes >

Dossier validé

✔ Le dossier est validé en tranche 4

Télécharger ↓

- Les différents états de dossiers :

Lorsque vous avez validé votre dossier, vous pouvez consulter l'état de votre demande via l'onglet « Mon dossier » sur la page d'accueil :

Dossier en cours de traitement :

Lorsque vous validez votre dossier en choix 2 (transmission de l'avis d'imposition manuellement) ou 3 (pas d'avis d'imposition), votre dossier est en statut en cours. Vous devez attendre une réponse de l'établissement concernant votre dossier (validation ou demande de correction). Lors du traitement de votre dossier par l'établissement, vous serez notifié par mail de la décision qui a été prise.

Gilles Nord Envoyé le 12/05/2025

Envoyé En cours Dossier validé

1

2

3

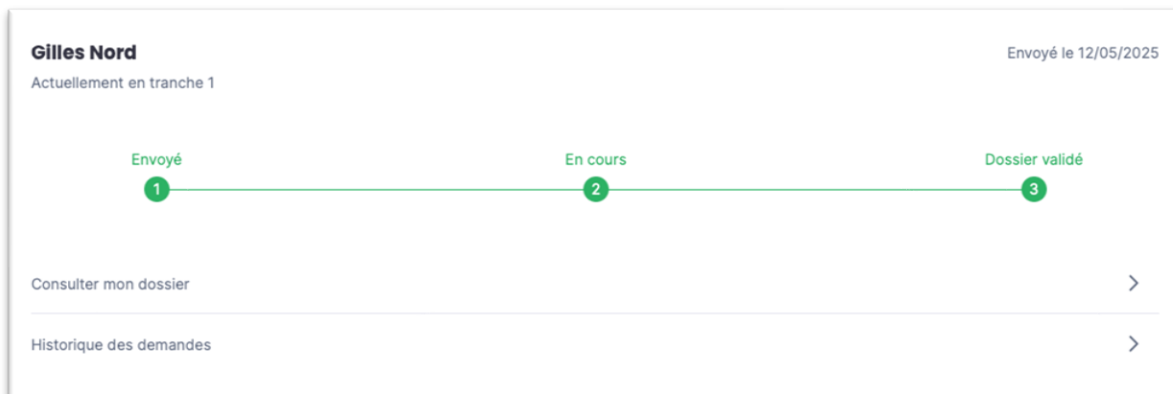
Consulter mon dossier
>

Historique des demandes >

Dossier validé :

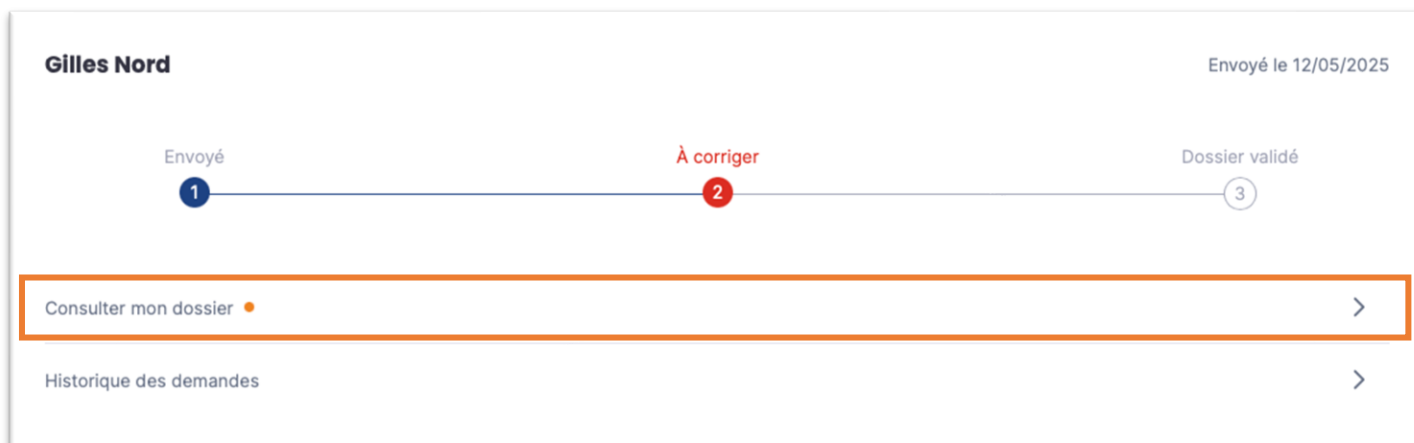
Si vous choisissez le choix 1 (Base nationale des impôts), 4 (refus de transmission) ou si votre dossier en choix 2 ou 3 a été validé par l'établissement, le statut de votre dossier passe en « validation ».

La tranche appliquée à votre dossier est alors visible sous le nom de l'élève.



Dossier à corriger :

Si votre dossier, en choix 2 ou 3, nécessite une correction ou un complément d'information, vous recevrez une notification par mail. Lorsque vous vous connectez à votre espace en ligne « Mon dossier », vous pouvez cliquer sur « Consulter mon dossier ».



Le message de l'établissement expliquant le motif du refus de votre dossier apparaît en haut de la page. Vous avez alors le choix de garder votre méthode de transmission d'information et d'effectuer la correction demandée. Vous pouvez également changer de mode de transmission d'information et transmettre une nouvelle demande.

Dossier à corriger

Télécharger 

 L'établissement vous demande de corriger votre dossier

Consulter mon dossier

L'établissement demande une correction du dossier

12/05/2025

Message de l'établissement :

Bonjour, nous avons bien reçu votre dossier de tarification sociale. Il apparaît incomplet, aussi nous vous remercions de renseigner les champs suivants, afin de permettre la validation de votre dossier :

- Année de déclaration,
- Revenu fiscal de référence,
- Nombre de parts,
- Pièce justificative

● L'assistance en ligne :

Si vous rencontrez des difficultés sur la plateforme en ligne MonResto&co, une assistance en ligne est disponible. Il suffit de cliquer sur la bulle en bas à droite de votre écran :

Bénéficiez de la Tarification Sociale

Je calcule le tarif de mon repas et de mon hébergement

Année scolaire 2024/2025

Date limite du dépôt de dossier : 30 mars 2030

Bénéficiez de la restauration scolaire et de l'internat à un prix adapté aux revenus de votre foyer

Les bénéficiaires
Tous les élèves inscrits dans un lycée public de la Région Centre Val de Loire quel que soit leur régime, leur statut et leur niveau de formation.

Connaitre votre tranche
La Région accompagne toutes les familles dans l'accès à une restauration de qualité en tenant compte de leur situation financière. Une grille tarifaire basée sur le quotient fiscal est ainsi proposée.
Ne passez pas à côté de cette aide et calculez en quelques minutes le tarif adapté à votre situation.

	Tranche 1 Quotient Fiscal : ≤ 10 500€	Tranche 2 Quotient Fiscal : ≤ 17 000€	Tranche 3 Quotient Fiscal : ≤ 28 000€	Tranche 4 Quotient Fiscal : > 28 000€
Tarif Repas	3,30€	4€	4,40€	5€
Internat	Les tarifs internat vous seront communiqués par votre établissement.			

Quotient fiscal = Revenu du foyer ÷ nombre de part

Tutoriel d'utilisation de MonResto&co

Commencé(e) le 12 mai à 13:33

13:33

BotResto

Bonjour, la session d'ouverture des droits à la tarification sociale est terminée.

Rendez-vous avant la prochaine rentrée pour être accompagné dans vos démarches 🙌!

Si vous êtes un nouvel arrivant retrouvez les différents guides de notre centre d'aide :

Cliquez ici pour accéder au centre d'aide

À l'instant

Tapez un message

Créé avec Zendesk

Il vous sera demandé d'entrer votre adresse e-mail, le nom de votre établissement, ainsi que l'objet de votre sollicitation. Vous serez orienté vers des contenus en lien avec vos questions ou alors mis en relation avec un conseiller pour vous venir en aide.

Les horaires d'ouverture de l'assistance sont de 8h00 à 18h00, du lundi au vendredi. Néanmoins, vous pouvez déposer votre message à tout moment. Il sera pris en compte dès le retour d'un conseiller.

Vous recevrez un e-mail de récapitulatif de votre demande à l'adresse que vous avez renseignée en préambule de votre échange avec le conseiller. Si vous souhaitez réduire la fenêtre instantanée, il suffit de cliquer à nouveau sur la bulle en bas à droite.

Vous pouvez également y accéder via le lien : <https://tarification.ianord.com/>